

Alors si je comprends bien, les gilets jaunes n'ont pas le droit de descendre dans la rue, les personnels soignants n'ont pas le droit de manifester, les théâtres doivent rester vides et muets, mais il ouvre le Puy du Fou et il reitère son erreur du premier tour en permettant le deuxième tour le 28 juin ? Ce n'est pas la République en Marche, c'est la République des amis et de la compromission...

Il y aura un jour où ils devront tous être jugés par le peuple.